



Fissures, fuites, manque d'investissements, risque de blackout: la situation inquiétante du parc nucléaire belge

Par [Rachel Knaebel](#)

Mondialisation.ca, 11 décembre 2018

[Observatoire des multinationales](#) 3
décembre 2018

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Transnationales](#)

Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Six des sept réacteurs nucléaires belges étaient à l'arrêt début novembre, la plupart à cause de fuites, de fissures, ou d'un mauvais état du béton... Alors que l'hiver approche, l'approvisionnement du pays en électricité est menacé. Comment la Belgique en est-elle arrivée là ? Trois des six réacteurs arrêtés auraient dû être définitivement fermés il y a trois ans, alors que le pays avait voté la sortie du nucléaire en 2003. Les décisions ont sans cesse été repoussées et la transition n'a pas été préparée. Pendant ce temps, l'entreprise française Engie, qui a racheté les centrales belges, continue d'encaisser les dividendes. Enquête.

Cet article a été publié initialement sur le site [Basta !](#) et est sujet à ses [conditions générales d'utilisation](#).

50% de la consommation électrique en Belgique est alimentée par le nucléaire. Du moins en temps normal, quand les centrales fonctionnent... Ce qui devient exceptionnel. La Belgique a entamé ce mois de novembre avec un seul réacteur nucléaire opérationnel, sur les sept que comptent le pays. En cause : des problèmes de fuites, de fissures, de « *dégradation des bétons* ». Un seul des six réacteurs belges à l'arrêt début novembre, Tihange 1, l'était pour des raisons d'entretien et de maintenance programmés. Il a redémarré le 12 novembre. Un autre pourrait être remis en marche mi-décembre, selon les [annonces](#) de l'exploitant des centrales nucléaires locales, l'entreprise française Engie (ex-GDF Suez). « *Il faut dire que trois des réacteurs nucléaires belges ont déjà plus de 40 ans* », commente Eloi Glorieux, de Greenpeace Belgique.

Les sept réacteurs nucléaires belges sont répartis sur deux centrales : Doel, à la frontière avec les Pays-Bas, abrite quatre réacteurs, et Tihange, dans la région de Liège, trois. Deux réacteurs à Doel et un à Tihange ont été mis en marche en 1975, il y a 44 ans. Les autres dans la première moitié des années 1980 [1]. « *Nous avons beaucoup de problèmes dans nos centrales nucléaires. Autant de problèmes qu'il y a de réacteurs*, déplore Jean-Marc Nollet, député du parti vert Ecolo au Parlement fédéral belge. *D'abord, il y a les fissures sur les cuves, donc sur la partie nucléaire des installations : 13 000 fissures sur Doel 3, et plus de 3000 fissures sur Tihange 2, dont la plus grande fait 18 centimètres* [2]. *Mais Doel 3 est le seul réacteur qui tourne aujourd'hui, malgré ses fissures. L'autorité de contrôle a considéré le risque comme tenable. Il y a aussi, à Doel, des problèmes sur les circuits de*

refroidissement, touchant également la partie nucléaire. Ainsi que des dégradations du béton sur des « bunkers », des bâtiments d'ultime secours ne faisant pas partie du réacteur, mais qui doivent être en permanence en capacité de réagir. Sinon, le réacteur doit être arrêté », précise le député [3].

Des centrales électriques sur des bateaux pour suppléer aux réacteurs défectueux ?

Sur Doel 1, une fuite a été constatée en avril dernier. [Selon l'Autorité fédérale de contrôle du nucléaire](#) (AFCN), il s'agissait d'une « fuite de faible importance dans le circuit primaire du réacteur (de l'ordre de quelques litres par minute) ». Néanmoins, ce réacteur est toujours à l'arrêt. La centrale de Doel aurait aussi fait l'objet d'un acte de sabotage en 2014, dont les responsables n'ont toujours pas été identifiés [4]. « Voilà la situation peu glorieuse du nucléaire en Belgique », conclut le député écologiste Jean-Marc Nollet.



Les centrales nucléaires sur la zone du nord de la France et de la Belgique. Voir la carte interactive de Greenpeace [ici](#).

Cette mise à l'arrêt non-programmée de la quasi-totalité de ses réacteurs nucléaires met le pays dans une situation inédite : sa sécurité d'approvisionnement en électricité n'est pas assurée pour l'hiver. La Belgique va devoir importer de l'électricité depuis les pays voisins (France, Allemagne, Pays-Bas), si ceux-ci peuvent lui en fournir, ce qui n'est pas certain en période de grand froid et donc de forte demande. Autre conséquence, le coût de l'énergie pour la population pourrait flamber. Même en payant plus cher son électricité, le pays risque de faire face, lors des périodes les plus froides, à des « délestages », c'est à dire à des coupures de courant localisées. « Avec l'indisponibilité inattendue et de longue durée de Doel 1, Doel 2, Tihange 2 et Tihange 3, ce sont 3000 mégawatts (MW) de capacité nucléaire qui disparaissent jusqu'à mi-décembre. Cela correspond à 25% de la capacité totale de production gérable installée en Belgique », a [prévenu](#) fin septembre Elia, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité belge [5].

Pour tenter d'éviter les coupures de courant, Electrabel – la filiale belge détenue à 100% par Engie – [a annoncé](#) le 24 octobre le redémarrage d'une centrale au gaz et la mise en service de groupes électrogènes. Le 22 octobre, le quotidien belge *L'Écho* [précisait](#) qu'Engie

envisageait de faire venir sur les côtes belges des centrales électriques flottantes, installées sur des bateaux. « Ces centrales flottantes sont surtout utilisées comme solution de secours dans les pays en développement. C'est la première fois qu'elles seraient utilisées en Europe », ajoute le journal. Ces centrales fonctionnent aux énergies fossiles.

La sortie du nucléaire plusieurs fois repoussée

Comment la Belgique, pays qui abrite la capitale de l'Union européenne, en est-elle arrivée là ? Normalement, trois des réacteurs nucléaires qui étaient encore à l'arrêt début novembre auraient dû être définitivement fermés il y a trois ans, en 2015. Car la Belgique a adopté une loi de sortie du nucléaire dès 2003, sous un gouvernement qui comptait alors des ministres écologistes. « La loi disait qu'il fallait fermer les réacteurs à leurs 40 ans et que le pays sortirait définitivement du nucléaire en 2025 », précise Eloi Glorieux. Quatre ans plus tard, GDF Suez (future Engie) est devenue l'unique propriétaire de la société belge qui exploite les centrales.

« À l'adoption de la loi de sortie du nucléaire, le mouvement anti-nucléaire s'est démobilisé, rappelle le responsable de Greenpeace Belgique. Le lobby nucléaire, lui, a maintenu la pression. Cela a abouti à un accord signé en 2009 entre GDF Suez et le Premier ministre belge d'alors, Herman Von Rumpuy » Cet accord revient sur la loi de 2003 et autorise alors GDF Suez à exploiter dix ans de plus les trois réacteurs qui devaient initialement s'arrêter en 2015 [6]. « Mais cet accord n'a pas été mis en œuvre tout de suite parce que, peu après, la Belgique est entrée dans une crise gouvernementale », qui a duré un an et demi [7]. « Puis en mars 2011, il y a eu la catastrophe de Fukushima », souligne Eloi Glorieux. Mais GDF Suez n'a pas lâché. Dans un [communiqué](#) de septembre 2012, l'entreprise française renvoie le gouvernement belge à ses promesses de 2009, sur la base duquel l'entreprise souhaitait « pouvoir ouvrir un dialogue constructif avec les représentants de l'État belge ».

Finalement, GDF Suez obtient gain de cause. En 2013, la loi belge de sortie du nucléaire est modifiée pour allonger de dix ans la durée d'exploitation de Tihange 1. Puis en 2015, une nouvelle modification étend la durée de vie de deux réacteurs de Doel. Les trois plus vieux réacteurs belges ne cesseront leur activité qu'en 2025, à 50 ans. Les autres réacteurs du pays en 2022 et 2023.

« La situation des centrales s'est dégradée depuis le rachat par GDF Suez »

Malgré une durée de vie des réacteurs prolongée jusqu'à 50 ans, GDF Suez [a assuré](#) que sa filiale Electrabel se montrait « responsable vis-à-vis de ses clients en leur garantissant sécurité d'approvisionnement et un haut niveau de service ». À l'heure où l'État belge va [négocier en Allemagne](#) ses prochaines importations d'électricité et qu'Engie pense à approvisionner le pays par bateaux-centrales, cette promesse ne semble plus tout à fait d'actualité.

« Très clairement, la situation des centrales s'est dégradée depuis le rachat par GDF Suez-Engie. Tous les témoignages que j'ai pu recueillir convergent dans ce sens : avant le rachat, la sécurité était vraiment la priorité. Ce n'est plus le cas, avance le député belge Jean-Marc Nollet. Avant, quand un ingénieur demandait un investissement lié à la sûreté et à la sécurité, l'investissement n'était pas discuté sur le principe. Depuis le rachat, on met en balance l'investissement par rapport à son intérêt économique. C'est très dangereux, puisque qu'en matière de nucléaire, on ne peut pas se permettre le moindre écart. »

Fin septembre, le site du groupe audiovisuel public belge RTBF [publiait](#) le témoignage anonyme d'un collaborateur d'Engie-Electrabel : « *Le profit est vraiment devenu la priorité numéro un et on a décidé de postposer [reporter, ndlr] les investissements de maintenance le plus possible, et à les reporter d'exercice en exercice, tant que l'on n'est pas devant une situation catastrophique.* » Engie-Electrabel a immédiatement [réagi](#) en démentant « avec force », et en mettant en avant ses investissements dans la maintenance. La société affirme que « *la sûreté nucléaire est la priorité absolue de l'entreprise et de ses équipes* ». Quid de la sécurité d'approvisionnement ? « *Le prolongement de la durée de vie des réacteurs est en fait à la base des problèmes d'approvisionnement. Il n'en est pas la solution*, estime Eloi Glorieux, de Greenpeace. *Les risques augmentent avec l'âge des centrales. Résultat, aujourd'hui, le nucléaire belge n'est absolument plus fiable.* »

Des conseillers ministériels issus d'Engie-Electrabel

Même en pleine crise d'approvisionnement, le gouvernement belge n'évoque pas la possibilité d'un retour sur les décisions de prolonger l'activité des réacteurs les plus anciens. « *Il y a eu une période tendue entre l'État belge et Engie-Electrabel entre 1999 et 2003, sous le gouvernement qui a décidé la sortie du nucléaire. Depuis, les relations sont au beau fixe. En fait, le ministre de l'Énergie en Belgique, c'est presque Engie. Ce sont eux qui décident tout* », accuse Jean-Marc Nollet. L'actuelle ministre belge de l'Énergie, Marie-Christine Marghem, s'entoure de conseillers qui connaissent de près les centrales nucléaires belges et l'entreprise Engie [8]. En 2015-2016, elle avait par exemple pour conseiller un certain Jean-François Lerouge, qui a travaillé entre 2002 et 2008 à des postes haut placés au sein de Suez et d'Engie-Electrabel, puis jusqu'en 2014 au sein d'une autre filiale belge d'Engie, Tractebel [9].

Fin septembre, le *Canard enchaîné* révélait qu'Engie cherchait à céder à EDF les sept vieux réacteurs belges. Engie a démenti. Mais l'information est restée dans toutes les têtes en Belgique. « *Engie continue encore, pour l'instant, à faire de l'argent avec ces vieux réacteurs, mais cela risque de changer rapidement* », prédit Francis Deboutte, ingénieur et président de l'association belge « Fin du nucléaire ». Electrabel est en effet profitable pour Engie. En 2017, l'entreprise a même versé à sa maison-mère un dividende de 1,6 milliard d'euros [10]. Le sera-t-elle encore lorsque les centrales approcheront les 50 ans ? Et qu'il s'agira de les démanteler ? À côté des craintes de coupures de courant, c'est l'autre actualité qui occupe le nucléaire belge : la question du futur coût du démantèlement des centrales, et de la gestion de leurs déchets. Fin septembre, l'organisme belge des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (Ondraf) a revu à la hausse le coût à prévoir pour l'enfouissement des déchets radioactifs belges : celui-ci a été multiplié par trois, passant de 3,2 milliards à plus de 10 milliards d'euros.

« *D'une part, les centrales ne fonctionnent plus, sont périmées, nécessitent de gros investissements. D'autre part, il faut payer cher pour les déchets* », résume Jean-Marc Nollet. Le député soupçonne la multinationale française d'organiser l'insolvabilité prochaine de sa filiale belge, notamment en rapatriant au sein d'Engie les filiales d'Electrabel qui sont rentables. Cela pour échapper au coût du démantèlement des centrales et de la gestion des déchets. Là encore, Engie, qui a bel et bien rapatrié des actifs d'Electrabel il y a quelques mois, dément cette interprétation [11].

Un mouvement transnational pour la fermeture des vieux réacteurs belges

Il se trouve cependant encore des défenseurs de l'énergie nucléaire en Belgique. Comme le

parti flamand N-VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie, membre du gouvernement), qui n'est pas convaincu par la sortie de l'énergie atomique. « *La situation dans laquelle nous nous trouvons, de la quasi-totalité des réacteurs à l'arrêt et de coupures de courant qui menacent, est à double tranchant. Elle pousse certains à dire qu'il faut sortir du nucléaire le plus vite possible, et d'autres à affirmer qu'on ne peut pas s'en passer et qu'il nous faut de nouveaux réacteurs* », analyse Marc Alexander, Belge flamand et militant anti-nucléaire de longue date.

Au printemps dernier, le gouvernement belge a adopté un « pacte énergétique » qui entérine bel et bien la sortie du nucléaire en 2025. Le document vise aussi au développement des énergies renouvelables. La Belgique tire aujourd'hui seulement 20% de sa production d'électricité des renouvelables, au même niveau que la France [12]. « *Mais jamais le gouvernement n'a parlé d'économies d'énergie, pas même au moment où un blackout est envisagé pour cet hiver*, déplore Francis Deboutte, le président de Fin du nucléaire. *En fait, il ne se passe presque rien depuis 2003 pour préparer la sortie du nucléaire.* » « *À cause des tergiversations, et de la prolongation à deux reprises de réacteurs, le marché des énergies renouvelables ne s'est pas déployé* », ajoute Jean-Marc Nollet.



Le réveil viendra peut-être de la société civile et d'un mouvement antinucléaire, renaissant dans le pays. L'association de Francis Deboutte, Fin du nucléaire, a été créée en 2017. Marc Alexander, lui, s'est à nouveau engagé dans la lutte antinucléaire en 2015, quand les problèmes ont commencé à s'accumuler. C'est aussi à ce moment que Walter Schumacher, de l'association allemande Stop Tihange, s'est intéressé à l'état des centrales du pays voisin. Il habite en Allemagne, mais à un kilomètre seulement de la frontière belge. « *À partir de 2015, un mouvement transnational est né pour demander la fermeture des centrales belges les plus anciennes*, précise-t-il. Un mouvement soutenu par le maire de la ville allemande d'Aix-la-Chapelle, qui a été jusqu'à demander devant la justice belge la fermeture du vieux réacteur de Tihange. En cas d'accident, sa cité de 250 000 habitants serait directement concernée.

En juin 2017, 50 000 personnes venues de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne, avaient formé une chaîne humaine pour demander la fermeture des vieux réacteurs belges. « *Ce mouvement a déclenché un débat public en Belgique. L'État belge ne peut plus faire comme si de rien n'était* », se félicite Walter Schumacher. En mai prochain, les Belges se rendront

aux urnes pour renouveler leur Parlement. « *Ce sera le moment de vérité*, dit Jean-Marc Nollet. *Si le gouvernement qui sort de ces élections confirme la sortie du nucléaire pour 2025, je pense qu'il n'y aura pas de retour en arrière possible. Si c'est l'inverse qui arrive, je crains pour l'avenir de la transition énergétique en Belgique.* »

Rachel Knaebel

—
Photos : La centrale nucléaire de Doel (une) [CC vermaelen willy via flickr](#). Chaîne humaine pour demander la fermeture des réacteurs belges les plus anciens, le 25 juin 2017. [CC Marc Wathiey via Flickr](#).

La source originale de cet article est [Observatoire des multinationales](#)

Copyright © [Rachel Knaebel](#), [Observatoire des multinationales](#), 2018

Articles Par : **[Rachel Knaebel](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca